



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, mardi le 27 mars 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle, et MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de M. Denis Lacasse, maire suppléant et président de l'assemblée.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Lacasse, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

085/27-03-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en retirant l'item suivant :

L.1 Soirée bénéfice de la S.D.C. de Rivière-Rouge

et en ajoutant l'item suivant :

L.3 Souper bénéfice du Centre L'Impact.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 084/12-03-07 adoptée le 12 mars 2007.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

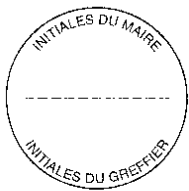
B Gestion financière

C Gestion administrative

1. Réaménagement de bureaux municipaux et agrandissement de l'Hôtel de Ville
2. Programme de formation pour les élus
3. Prix de vente des épinglettes

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no : 2007-01 sur invitation pour la fourniture d'essence pour les années 2007-2008 et 2008-2009 : Décision sur les soumissions reçues



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

E Avis de motion

1. Règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats
2. Règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction
3. Règlement numéro 108 relatif au zonage
4. Règlement numéro 109 relatif au lotissement
5. Règlement numéro 110 relatif à la construction

F Adoption des règlements

1. Adoption du projet de règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats
2. Adoption du projet de règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction
3. Adoption du projet de règlement numéro 108 relatif au zonage
4. Adoption du projet de règlement numéro 109 relatif au lotissement
5. Adoption du projet de règlement numéro 110 relatif à la construction
6. Assemblée publique de consultation relative aux règlements numéros 106 à 110 inclusivement

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Installation d'une borne-fontaine sèche : Demande au MDDEP et nomination d'un mandataire

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Nomination du directeur du service d'urbanisme à titre d'inspecteur en bâtiment

K Loisirs et culture

L Divers

1. Soirée bénéfique de la S.D.C. de Rivière-Rouge - *retiré*
2. Souper-conférence de la S.D.C. de Rivière-Rouge
3. *Souper bénéfique du Centre L'Impact*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Denis Lacasse, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

GESTION ADMINISTRATIVE

086/27-03-07

RÉAMÉNAGEMENT DE BUREAUX MUNICIPAUX ET AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT le mandat accordé aux firmes Atelier Idea, architecture et design, et Hébert-Zurita, architectes, pour la préparation des plans, devis, et documents d'appels d'offres et pour la surveillance des travaux reliés au réaménagement de bureaux municipaux et à l'agrandissement de l'Hôtel de Ville (résolution numéro 033/19-03-07-A);

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

Que les plans prévoient l'aménagement des différents bureaux pour le redéploiement du personnel dans l'ensemble du nouvel Hôtel de Ville incluant l'agrandissement.

ADOPTÉE

087/27-03-07

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES ÉLUS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser M. le conseiller André Tremblay à participer à une session de formation intitulée « Mariage civil et union civile » dispensée par l'Union des Municipalités du Québec le 6 juin 2007 à Vaudreuil-Dorion.

De lui rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

088/27-03-07

PRIX DE VENTE DES ÉPINGLETTES

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De fixer le prix de vente des épinglettes représentant le logo de la Ville à 2,00 \$ l'unité, taxes incluses.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

089/27-03-07

APPEL D'OFFRES NO : 2007-01 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE POUR LES ANNÉES 2007-2008 ET 2008-2009 : DÉCISION SUR LES SOUMISSIONS RECUES

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres no. 2007-01, soit la demande de soumissions sur invitation écrite pour la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour la période commençant le (ou vers le) 15 avril 2007 jusqu'au 15 avril 2009, auprès de Station-Service et Dépanneur ABL, Location Robitaille SENC, Imlaur ltée et Station-Service Shell Dépanneur Maxi-Service, le résultat de l'ouverture des soumissions du 16 mars 2007 est le suivant :

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Prix total au litre pour essence sans plomb ordinaire incluant la commission et les taxes (± 20 000 litres/an)	Pourcentage d'escompte accordé mensuellement sur le montant total des factures à payer
OLCO le 13 mars 2007	Le prix soumis est le prix à la pompe moins un escompte de 0.02 ¢ C.P.L.	
DÉPANNEUR MAXI SERVICE le 16 mars 2007 à 11h55	Prix à la pompe 1.039 \$ en date du 16 mars 2007	Voir escompte accordé par Cie Shell Canada en utilisant carte commerciale Triton (escompte de 1.75¢/litre à confirmer)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

CONSIDÉRANT la vérification des deux (2) soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant au rejet de celles-ci puisqu'elles ne sont pas conformes;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De rejeter les deux (2) soumissions reçues suite à l'appel d'offres no. 2007-01, soit la demande de soumissions sur invitation écrite pour la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour la période commençant le (ou vers le) 15 avril 2007 jusqu'au 15 avril 2009.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Mme la conseillère Carine Lachapelle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement portant le numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

Ce règlement remplace et refond les règlements relatifs aux divers permis et certificats des trois anciennes municipalités regroupées qui constituent la nouvelle Ville de Rivière-Rouge.

La conseillère Carine Lachapelle demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 107 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement portant le numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction.

Ce règlement remplace et refond les règlements relatifs aux conditions d'émission des permis de construction des trois anciennes municipalités regroupées qui constituent la nouvelle Ville de Rivière-Rouge.

Le conseiller Yves Sigouin demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement portant le numéro 108 relatif au zonage.

Ce règlement remplace et refond les règlements relatifs au zonage des trois anciennes municipalités regroupées qui constituent la nouvelle Ville de Rivière-Rouge.

Le conseiller André Tremblay demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 109 RELATIF AU LOTISSEMENT

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement portant le numéro 109 relatif au lotissement.

Ce règlement remplace et refond les règlements relatifs au lotissement des trois anciennes municipalités regroupées qui constituent la nouvelle Ville de Rivière-Rouge.

Le conseiller Normand Girouard demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 110 RELATIF À LA CONSTRUCTION

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement portant le numéro 110 relatif à la construction.

Ce règlement remplace et refond les règlements relatifs à la construction des trois anciennes municipalités regroupées qui constituent la nouvelle Ville de Rivière-Rouge.

Le conseiller Normand Gravel demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

090/27-03-07

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'adopter le projet de règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

091/27-03-07

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 107 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

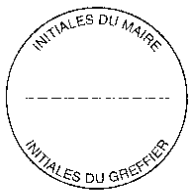
D'adopter le projet de règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction.

ADOPTÉE

092/27-03-07

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

D'adopter le projet de règlement numéro 108 relatif au zonage.

ADOPTÉE

093/27-03-07

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 109 RELATIF AU LOTISSEMENT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le projet de règlement numéro 109 relatif au lotissement.

ADOPTÉE

094/27-03-07

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 110 RELATIF À LA CONSTRUCTION

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'adopter le projet de règlement numéro 110 relatif à la construction.

ADOPTÉE

095/27-03-07

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE AUX RÈGLEMENTS NUMÉROS 106 À 110 INCLUSIVEMENT

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De tenir une assemblée publique de consultation, mercredi le 11 avril 2007 à 19h00 à la salle « Cercle de la gaieté » du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge, pendant laquelle les règlements numéros 106 à 110 inclusivement seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

096/27-03-07

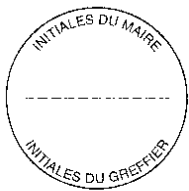
INSTALLATION D'UNE BORNE-FONTAINE SÈCHE : DEMANDE AU MDDEP ET NOMINATION D'UN MANDATAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De demander au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'autorisation d'installer une borne-fontaine sèche sur une partie du lot 13B du rang 5, Canton Marchand (face au 1810, chemin du Lac-Marsan Ouest).

De nommer M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville et Rivière-Rouge, à titre de mandataire pour la réalisation des travaux relatifs à l'installation d'une borne-fontaine sèche.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

097/27-03-07

NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME À TITRE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De nommer le directeur du service d'urbanisme, M. Jean-Louis Boileau, pour agir à titre d'inspecteur en bâtiment et ainsi bénéficier de tous les pouvoirs dévolus à ce poste par la réglementation d'urbanisme en vigueur à la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

DIVERS

098/27-03-07

SOUPER-CONFÉRENCE DE LA S.D.C. DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De remplacer la résolution numéro 083/12-03-07 par la suivante :

« D'autoriser l'achat de cinq (5) billets non-membres à 30,00 \$ chacun et un (1) billet membre à 25,00 \$ pour la participation des élus au souper-conférence de la Société de Développement Commercial (S.D.C) de Rivière-Rouge du 14 mars 2007 ».

ADOPTÉE

099/27-03-07

SOIRÉE BÉNÉFICE DU CENTRE L'IMPACT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de (2) deux billets pour la soirée bénéfice du Centre L'Impact qui aura lieu le 14 avril 2007 au coût de 50,00 \$ chacun.

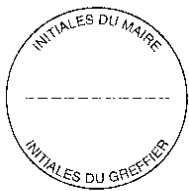
ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Denis Lacasse, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Nouveaux règlements d'urbanisme;
- Diverses activités bénéfice;
- Emplacement de la nouvelle borne-fontaine sèche;
- Travaux de réaménagement des bureaux municipaux et agrandissement de l'Hôtel de Ville;
- Zonage en bordure du futur contournement de la Route 117;
- Coût de congrès pour les élus.



No de résolution
ou annotation

100/27-03-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2007

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h53.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas exercé son droit de vote.

LE MAIRE SUPPLÉANT

LA GREFFIÈRE

Denis Lacasse

Claire Coulombe